

# Plan Climat

HAUTBÉARN



HAUTBÉARN\*  
communauté de communes

# Une opportunité pour notre territoire !

Les activités humaines telles que l'utilisation de combustibles fossiles exercent une influence croissante sur le climat et la température de la terre. Ces activités libèrent d'énormes quantités de gaz à effet de serre, qui viennent s'ajouter à celles naturellement présentes dans l'atmosphère, renforçant ainsi l'effet de serre et le réchauffement de la planète.

**Sur le Haut-Béarn, la température a augmenté d'environ 1,4°C en 60 ans. Les conséquences sont visibles : les épisodes caniculaires sont plus fréquents, le nombre d'épisodes pluvieux intenses augmente ...**

Aujourd'hui, devant cette urgence climatique, des actions concrètes doivent être engagées sur notre territoire : nous devons remettre en question notre consommation, notre approvisionnement en énergie et adapter notre territoire à ce changement climatique déjà en marche. La Communauté de Communes du Haut-Béarn a donc choisi de passer à l'action en prenant sa part de responsabilité et en lançant le Plan Climat pour construire, ensemble, vous et nous, une réponse efficace au changement climatique. L'enjeu est environnemental, mais aussi social et économique. Avec ce plan, nous voulons valoriser notre territoire, ses paysages, son attractivité touristique et économique, la qualité de vie de ses habitants...





**106 594**  
hectares

**48**  
communes

**32 429**  
habitants

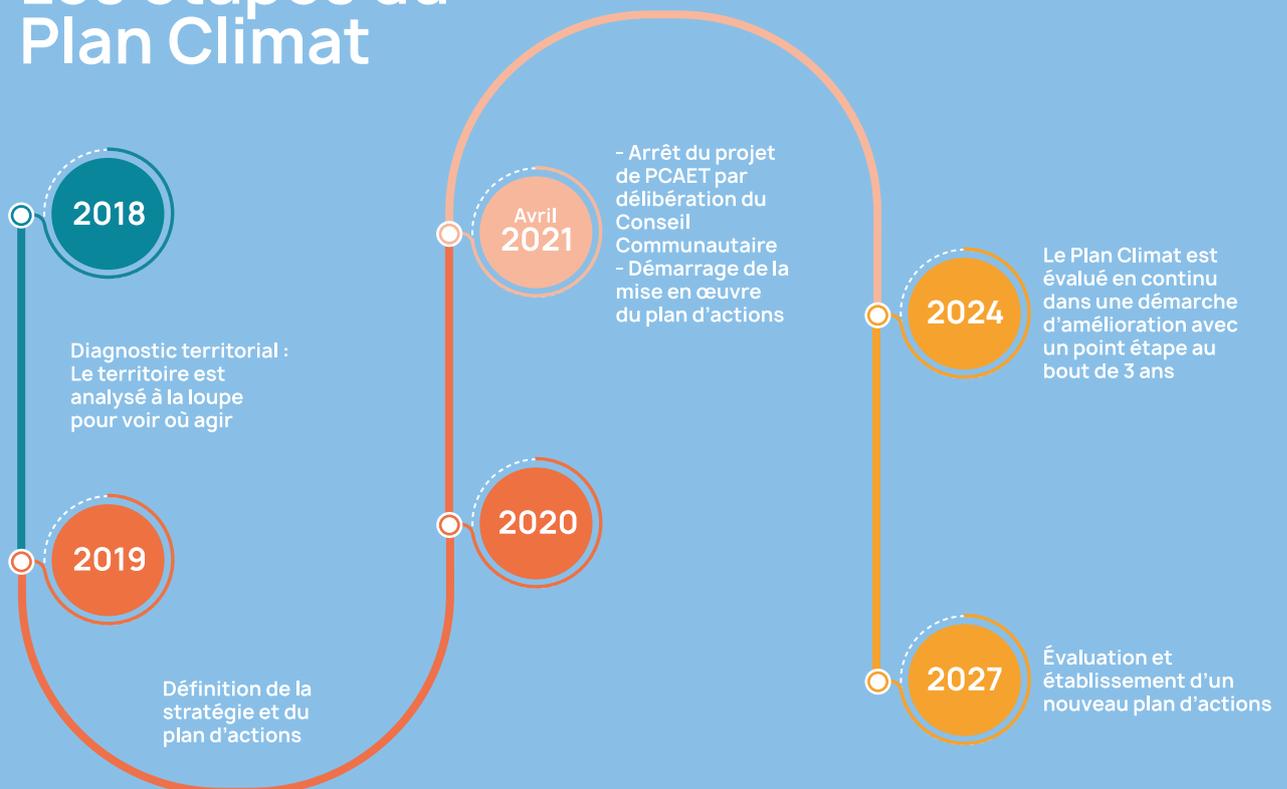
## En clair : Un plan climat encadré par l'Etat

Le Plan Climat Air énergie Territorial (PCAET) que nous pilotons est un outil au service du territoire. Ce plan, encadré par l'État, est une obligation pour les collectivités de plus de 20 000 habitants, dictée par la Loi relative à la Transition Énergétique et à la Croissance Verte de 2015. Il a pour objectif de coordonner et dynamiser les démarches pour amener l'ensemble des acteurs locaux à s'engager dans la transition écologique. À partir des constats observés sur notre territoire, le Plan climat Air Énergie va définir la trajectoire à suivre à l'horizon 2030 et ainsi donner une feuille de route pour tous les acteurs.

## Ce plan d'actions concret vise à :

- ✕ Réduire les consommations d'énergie du territoire
- ✕ Développer les énergies renouvelables
- ✕ Diminuer les émissions de gaz à effet de serre
- ✕ Améliorer la qualité de l'air
- ✕ Adapter le territoire au changement climatique

## Les étapes du Plan Climat



# Un constat : notre territoire est unique, ses enjeux sont spécifiques

## Notre consommation énergétique

Sur le Haut-Béarn, l'habitat, le transport et l'industrie représentent 85% de sa consommation finale d'énergie. Ces secteurs constituent donc les plus forts enjeux en termes de maîtrise de l'énergie. Les énergies consommées sont majoritairement les produits pétroliers (35%) et l'électricité (29%), suivis par le gaz naturel (20%) et les énergies renouvelables (15%).

**La facture énergétique territoriale annuelle s'élève à 88 millions d'euros. Ce qui, ramené au nombre d'habitants du territoire, représente une facture de 2 510€/habitant/an.**

Parallèlement, le Haut-Béarn dispose d'un fort potentiel puisqu'il produit l'équivalent de 64% de sa consommation d'énergie finale grâce aux énergies renouvelables locales (production hydroélectrique, bois de chauffage, pompe à chaleur, photovoltaïque...). La filière hydroélectrique est la plus productive (50%) et la mieux implantée. Le Haut-Béarn bénéficie d'importantes ressources en bois qui lui permettent de couvrir environ 15% de ses besoins. La filière solaire se développe progressivement. La filière biogaz constitue, elle aussi, une solution durable pour les territoires ruraux. Par contre, les contraintes et l'absence de vent dans notre région ne nous permettent pas d'envisager des éoliennes et la géothermie ne bénéficie pas de potentiel de développement ou de gisement connus à ce jour.

## Nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

Les gaz à effet de serre sont un ensemble de gaz comme le méthane ou encore le dioxyde de carbone, qui participe activement au réchauffement climatique. Les activités du Haut-Béarn sont responsables de l'émission de 288 ktCO<sub>2</sub>e/an de GES dans l'atmosphère. À titre de comparaison, cela équivaut à environ 317 fois le tour de la terre à bord d'un avion 180 places. Notre territoire, fortement agricole, dépasse légèrement les moyennes départementales et régionales. L'agriculture est à la fois le secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre et un levier capital pour capter le carbone et développer les énergies renouvelables.

**805  
GWh**

C'est la consommation énergétique totale du Haut-Béarn par an, soit l'équivalent de 35 jours de fonctionnement d'une centrale nucléaire

×

**24**

C'est le nombre de centrales hydroélectricité en activités sur notre territoire

×

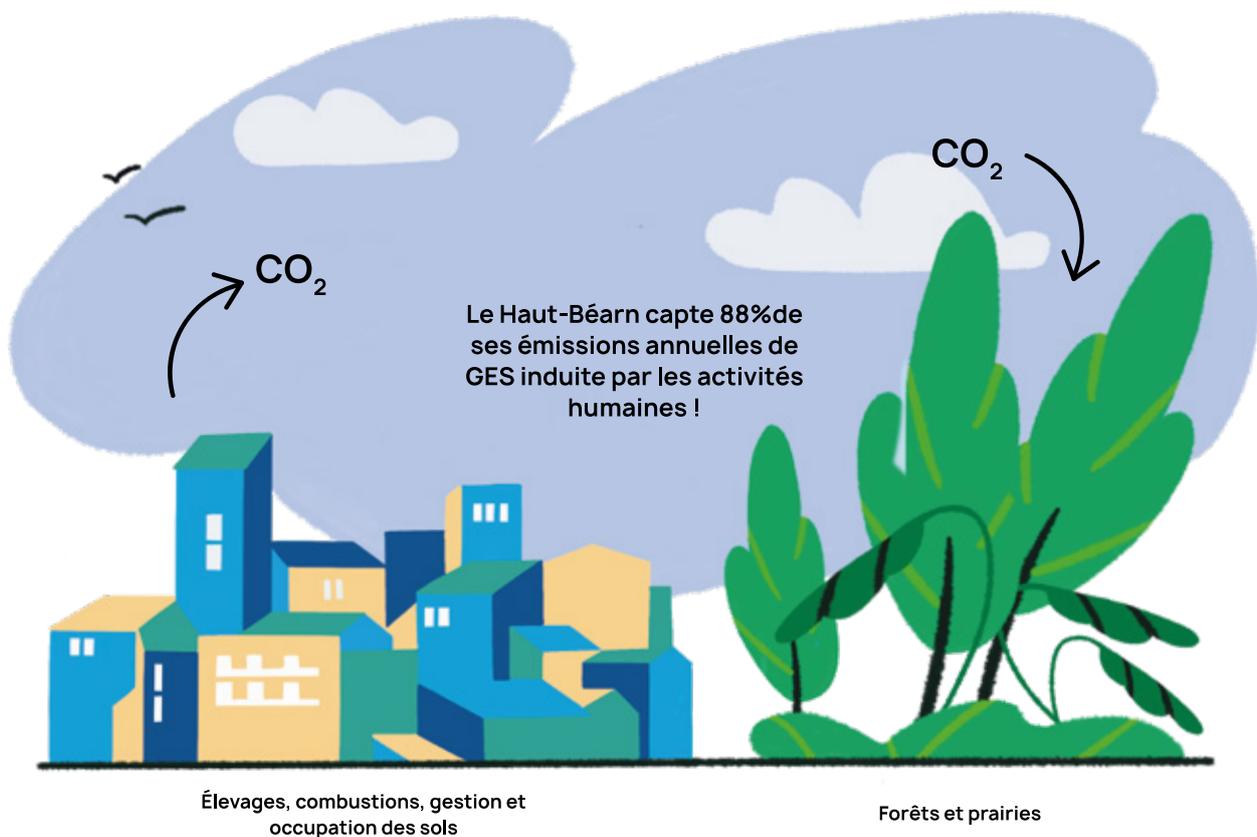
**50%**

de la consommation d'énergie finale du territoire est produit par ces 24 centrales hydroélectriques

## Notre stockage du carbone

La séquestration du carbone est un enjeu fort. Cela correspond à la capacité des réservoirs naturels (forêts, haies, sols) à capter le carbone présent dans l'air et le stocker, ce qui participe à lutter contre l'augmentation de la concentration de gaz à effet de serre et le réchauffement climatique. Les espaces agricoles et forestiers sont d'importants puits de carbone. Ils renferment dans leur sol et à la surface (forêts, haies) deux à trois fois plus de carbone que dans l'atmosphère. Le stockage total de carbone (dans les sols, la biomasse et les produits bois) est de 253 kt CO<sub>2</sub>/an, à l'échelle du Haut-Béarn en 2016.

**Les produits conçus à base de bois referment également du CO<sub>2</sub>. Même une fois coupé et utilisé pour des meubles, une charpente ou des parquets, le bois continue de stocker le carbone pour toute sa durée de vie .**



## La qualité de notre air

La pollution atmosphérique correspond à des gaz et des particules en suspension présents dans l'air. Elle a des conséquences directes sur la santé, mais aussi les cultures et les écosystèmes. Si l'amélioration de la qualité de l'air n'est pas identifiée comme un enjeu fort pour notre territoire, en agissant sur les secteurs les plus énergivores et les plus émetteurs de gaz à effet de serre, on agira par ricochet sur la diminution de ces polluants atmosphériques.

## La vulnérabilité du territoire

Certaines vulnérabilités du territoire aux effets du changement climatique ont été caractérisées pour l'ensemble des domaines et milieux. Territoire particulièrement agricole, avec des qualités environnementales qui, avec les activités hivernales, lui confèrent une notoriété touristique reconnue, font que la sécheresse et la diminution de l'enneigement sont des enjeux importants pour le territoire.

# Une démarche collective pour la transition écologique du territoire

## L'engagement de tous et l'affaire de chacun

Le changement climatique est l'affaire de tous. Voilà pourquoi nous avons souhaité travailler ensemble avec les institutions, acteurs économiques, associations locales, citoyens, ... Ainsi, de nombreuses rencontres et ateliers ont été organisés.

Le diagnostic du PCAET a permis aux élus d'identifier les enjeux et les leviers. À chaque étape de l'élaboration de notre Plan Climat, les élus locaux ont été sollicités. Ils nous ont permis ainsi de définir des objectifs précis et une stratégie partagée de transition.

Parallèlement, 7 ateliers thématiques se sont tenus afin d'échanger sur l'habitat, l'aménagement, la mobilité, l'agriculture, la forêt, l'industrie et le tertiaire.

Pour chacune de ces rencontres, les parties prenantes dédiées ont été associées. C'est donc l'ensemble des acteurs du territoire qui s'est mobilisé à nos côtés pour arriver à la vision souhaitée à long terme pour le territoire.



## 5 axes stratégiques politiques co-construits avec les acteurs du territoire et validés par les élus

1. Miser sur une exemplarité des collectivités dans la gestion de leurs patrimoines, leur fonctionnement et l'exercice de leurs compétences.
2. S'engager pour un territoire plus sobre en agissant sur l'habitat, l'aménagement et la mobilité.
3. Œuvrer pour une agriculture et une forêt qui s'adaptent aux nouveaux besoins locaux et à la nouvelle donne climatique.
4. Faire de la transition écologique un atout pour un développement économique durable.
5. Faire évoluer ensemble nos comportements pour préserver notre cadre de vie.



# Notre programme d'actions

Il est structuré autour de 5 axes stratégiques. Ces axes regroupent aussi bien des interventions de la communauté de communes sur son patrimoine et ses compétences que des interventions portées par d'autres acteurs du territoire (entreprises, citoyens, monde agricole et forestier...).

**5 axes**  
**13 objectifs**  
**32 actions**

(sur lesquelles les moyens humains et financiers sont ciblés)

3 secteurs clés

Habitat,  
aménagement et  
mobilité



Agriculture  
et forêts



Économie et  
tertiaire



# Les résultats attendus

Plusieurs dynamiques territoriales en faveur de la transition écologique ont déjà été initiées avec la démarche Territoire à Energie POSitive (TEPOS) et la co-construction du PCAET, c'est pourquoi pour ce premier Plan Climat, nous avons choisi de définir une stratégie ambitieuse mais avant tout réaliste. En ce qui concerne le moyen terme (2030), on notera que les objectifs régionaux sur la réduction des émissions de GES ne sont pas strictement déclinés sur le Haut-Béarn. En effet, sur un territoire agricole et naturel cet objectif est difficile à atteindre. Cependant, les grands objectifs globaux vont, quant à eux, être atteints en avance par rapport aux plannings régionaux et nationaux.

Le scénario énergétique établi par le Haut-Béarn, dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Climat sur la période 2021-2027, permet d'atteindre les objectifs régionaux et nationaux en matière de réduction des consommations d'énergie à horizon 2030. En outre, le scénario PCAET permet de dépasser les objectifs en termes de production d'énergie renouvelable puisqu'il permettrait de produire autant d'énergie que l'on en consomme dès 2030.

**Objectif Territoire à Energie POSitive (TEPOS) atteint en 2030 :  
équilibre énergétique**



La quantification de chaque projection a été construite à partir d'une tendancielle, enrichie des actions prévues dans le Plan et des impacts estimés. Cette estimation a ensuite été mise en perspective avec les objectifs nationaux.



Objectif réglementaire atteint

## Consommation énergétique

-20% d'ici 2030.



Objectif réglementaire atteint

## Énergie renouvelable

Couverture de 100 % des consommations d'ici 2030.



Objectif neutralité carbone atteint d'ici 2050

## Émission Gaz à effet de serre

Objectif non atteint pour la réduction des émissions de GES de -40 % d'ici 2030. Objectif atteint avant 2030 pour la neutralité carbone.

2030

# Habitat, aménagement et mobilité

Rénover nos bâtiments et faire disparaître les passoires énergétiques, revitaliser et requalifier nos centres bourgs, modifier notre usage de la voiture solo pour limiter les impacts du changement climatique, voilà de quoi agir efficacement. Engageons-nous donc, ensemble, pour un territoire plus sobre en agissant sur l'habitat, l'aménagement et la mobilité.



**70%**

Le chauffage représente 70 % de la consommation énergétique des ménages

**76%**

des actifs résident dans leur territoire et 36% travaillent même dans leur commune de résidence

**50%**

Près de la moitié des ménages possèdent au moins deux véhicules



### Le saviez-vous ?

Premier secteur le plus énergivore et troisième poste le plus émetteur de gaz à effet de serre, notre parc de logements a majoritairement plus de 50 ans. Nous avons donc choisi d'en faire le principal levier pour réduire la consommation énergétique de notre territoire. La mobilité représente le deuxième secteur le plus énergivore et le plus émetteur de gaz à effet de serre. Depuis plusieurs années déjà, nous sommes engagés pour réduire l'impact sur notre territoire mais beaucoup reste à faire.

**Il est urgent d'agir collectivement et individuellement !**

## Notre territoire se mobilise :

### Améliorer la performance énergétique du parc résidentiel

Notre volonté est de poursuivre et d'amplifier nos efforts en vous accompagnant dans vos travaux de rénovation de l'habitat. Une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat existe déjà depuis plusieurs années. Vous êtes propriétaires ou locataire, vous souhaitez isoler votre maison, reconsidérer votre mode de chauffage, ou changer vos fenêtres ? Nous pouvons vous accompagner pour améliorer les performances énergétiques et le confort de votre logement : en établissant avec vous un plan de rénovation, en vous indiquant les aides financières correspondantes et les artisans RGE locaux... Pour aller plus loin, nous envisageons de créer « un guichet unique » qui couvrirait la rénovation énergétique, comme les constructions neuves. Il pourra vous accompagner dans votre transition écologique. Son rôle sera également de sensibiliser les promoteurs et constructeurs locaux aux nouvelles exigences techniques, à la maîtrise des coûts et de la qualité.

Ainsi, nous pourrions participer activement à la lutte contre la précarité énergétique et agir sur la diminution de nos factures d'énergie.

### Aménager et adapter le territoire en intégrant les enjeux énergétiques et climatiques

Savez-vous que lorsqu'on déplace une maison de 5 km, on double son bilan carbone ?

Agir sur l'aménagement du territoire a aussi un impact sur la mobilité des habitants. C'est pourquoi nous avons prévu d'organiser le territoire en optimisant les déplacements, en réduisant les distances parcourues tout en maintenant une offre de services de proximité dans les villages. Ce travail de fond sera enrichi par des projets d'aménagement bas carbone et à énergie positive et par le développement des modes de déplacements alternatifs...

L'évolution du climat viendra accentuer les risques naturels comme les inondations, les coulées de boues. De manière collective, nous nous devons de penser l'aménagement urbain, au regard de ce changement climatique. Nous allons donc définir une stratégie pour protéger la population des risques, préserver l'eau, les écosystèmes et la biodiversité.

### Développer les mobilités éco-responsables et solidaires

Rationaliser l'usage de la voiture au profit des transports en commun, du vélo ou du covoiturage est une priorité. Notre communauté de communes, fraîchement compétente pour organiser la mobilité sur son territoire, va élaborer un plan de mobilité. Seront répertoriés, et mis en valeur les dispositifs existants comme le Rezo Pouce (autostop organisé et sécurisé) et les plateformes de covoiturage. Nous envisagerons également de nouvelles offres de services pour le grand public et les professionnels puis réaliserons les aménagements nécessaires. Les itinéraires cyclables, identifiés grâce au dispositif Cycl'O Béarn, seront mis en valeur. Nous devons aussi co-construire avec les acteurs locaux des projets expérimentaux, alternatifs et innovants. Nous allons donc accompagner et soutenir les expérimentations et le développement de projets alternatifs pour faire émerger nos mobilités du futur. Pourquoi ne pas imaginer, demain, une flotte de véhicules utilisant le gaz naturel produit par nos unités de méthanisation locale ?



## Questions à

**Jérémie Mounicou,**  
animateur du Service de Rénovation Énergétique Montagne Béarnaise et spécialiste de la thermique du bâtiment

**J'ai une maison qui a plus de 2 ans et je souhaite faire des travaux d'isolation ou de chauffage... à quoi ai-je droit ? Comment ça se passe ?**

« Vous aurez un premier rendez-vous téléphonique où nous envisagerons votre projet et prendrons les informations nécessaires : locataire ou propriétaire, maison ou appartement, type de travaux et budget envisagé, revenu fiscal... Dans un second temps, je vous recevrai durant une heure pour faire une étude de votre projet, vous conseiller sur vos choix, pour être le plus efficace en gain d'énergie et confort de votre habitation. J'établirai un descriptif technique, carré et ordonné de votre projet avec, en face de chaque poste, une solution de financement, une subvention. Nous vous fournissons également un listing des artisans locaux RGE (obligatoire pour avoir droit aux

subventions) classé par type de travaux. »

**Mes revenus entrent-ils en ligne de compte pour avoir droit aux subventions ?**

« Aujourd'hui, pour les revenus modestes, les subventions peuvent aller jusqu'à couvrir 80% des travaux, mais il existe des subventions pour toute tranche de revenus, il suffit que votre projet porte sur l'isolation de votre maison : isolation des combles, du toit, des planchers bas, des murs ou des menuiseries... Tout le monde aujourd'hui est aidé, c'est pourquoi nous nous adressons à tous les particuliers pour leur proposer une solution technique et financière de leur projet de rénovation ! »

**Même avec des subventions importantes, comment puis-je faire pour financer mes travaux ?**

Si vos revenus sont modestes et que votre projet est global (bouquet de plusieurs types de travaux), il existe les avances de subventions. Donc vous n'avez qu'à payer le reste à charge (les subventions étant donnés directement aux artisans). Dans tous les autres cas, vous touchez les subventions 1 ou 2 mois après travaux. Sachez aussi qu'il existe un Eco Prêt à Taux Zéro qui permet d'emprunter 30 000 euros, à taux zéro sur 15 ans.

**En réduisant votre facture énergétique, vous gagnerez en pouvoir d'achat !  
En 2020, nous avons établi 720 dossiers de rénovation !**

Contactez le Service de Rénovation Énergétique Montagne Béarnaise :  
05 59 05 95 53 / [preh@cc-ossau.fr](mailto:preh@cc-ossau.fr)

**Grâce au dispositif Cycl'O Béarn, cette habitante de Bidos a changé ses habitudes et fait des économies en abandonnant sa voiture au profit du vélo. Elle nous raconte son expérience...**

« Je faisais beaucoup de trajets en voiture notamment entre Bidos et Oloron pour mon travail. Grâce à la CCHB, j'ai pu essayer gratuitement durant un mois un vélo électrique. J'ai constaté que, malgré les reliefs de notre territoire, l'assistance électrique permettait de faire beaucoup de kilomètres sans difficulté. Je suis peu sportive, mais je me suis prise au jeu, j'ai fait du vélo tous les jours pendant un mois et finalement j'ai décidé d'acheter mon propre vélo électrique... Sans ce service de prêt pour essayer, je n'aurais jamais envisagé d'acheter un Vélo à Assistance Électrique (VAE) et de pratiquer autant le vélo au quotidien !

Aujourd'hui, j'en parle beaucoup autour de moi car, en plus de l'impact écologique, j'y ai découvert un bien-être physique. C'est un vrai plaisir de profiter du grand air et des paysages de notre territoire. Faire du vélo, ça rend heureux ! Au bilan, entre les économies que je faisais en n'utilisant moins ma voiture et les aides de la CCHB et du gouvernement, mon vélo a été vite amorti ! »



## Témoignage

**Irène Garcia,**  
nouvelle adepte du  
vélo à assistance  
électrique (VAE)  
Habitante de  
Bidos.

# Agriculture et forêts

L'agriculture et la forêt façonnent le Haut-Béarn. Pour protéger nos paysages, agriculture nourricière, savoir-faire et circuits courts sont à maintenir, à adapter et à faire évoluer. Œuvrons donc pour une agriculture et une forêt qui s'adaptent aux nouveaux besoins locaux et à la nouvelle donne climatique !

## En chiffres

**88%**

Ce secteur capte 88% des émissions carbone annuelles induites par l'activité humaine

**35%**

Le territoire se compose de 35% de surfaces de prairie et

**42%**  
de forêts

**65%**

L'élevage est responsable de plus de 65 % des gaz à effet de serre et la gestion des sols agricoles de

**28%**

**48%**

L'agriculture émet 48% de gaz à effet de serre dans l'atmosphère

### Le saviez-vous ?

Le secteur agricole est le premier émetteur de gaz à effet de serre, ces émissions sont principalement liées à l'élevage (responsable de la moitié des émissions) et à la gestion des sols pour les cultures. En même temps, les prairies et les forêts contribuent à préserver les espaces naturels du territoire et à capter du carbone dans les arbres et les sols.

## Notre territoire se mobilise :

### Augmenter les services rendus par l'agriculture et la forêt au territoire

Notre volonté est d'accompagner les exploitants agricoles et forestiers vers des modes de productions sobres, peu émetteurs et qui permettent de stocker plus de carbone. Pour se faire, plusieurs leviers ont été identifiés au cours des ateliers de co-construction du PCAET, animés avec la Chambre d'agriculture, partenaire clé de notre Plan Climat : maintien du pastoralisme, gestion de la forêt et reconquête des zones intermédiaires, préservation des zones humides, agroforesterie et gestion des haies... Afin de poursuivre la dynamique impulsée et d'arriver à des actions concrètes, il est prévu de constituer un conseil scientifique d'experts.

### Accompagner le développement des filières d'énergies renouvelables

Les sous-produits de l'agriculture et de la forêt sont des ressources capables de produire de l'énergie réduisant ainsi la consommation d'énergie fossile. C'est pourquoi nous avons choisi d'accompagner les porteurs de projets dans le développement de la filière « bois énergie » et de la méthanisation.

La méthanisation traite les biodéchets et produit un biogaz qui peut être utilisé pour la production d'électricité, de chaleur et de carburant, ou être injecté directement dans le réseau de gaz naturel. En 2019, sur le Haut-Béarn, une unité de méthanisation a vu le jour à Précilhon. Une autre est en construction à Orin. Deux réseaux de chaleur « bois énergie » fonctionnent sur notre territoire à Bedous et un projet est prévu en 2022 pour alimenter le nouveau Collège d'Arette...

### Faciliter le développement et l'accès aux ressources locales

Ensemble, nous allons à la fois structurer des filières courtes et favoriser la consommation de produits locaux pour tendre vers une autosuffisance alimentaire. Nos espaces agricoles révèlent le caractère rural des paysages du Haut-Béarn et offrent un potentiel nourricier. Une belle dynamique des acteurs du territoire permet de favoriser la consommation de produits locaux, il existe sur le territoire un grand nombre d'Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) ainsi que des points de vente collectifs paysans. Ces circuits courts, en plus de proposer une large gamme de produits locaux de qualité, favorisent le lien direct avec les producteurs Béarnais, qui ont à cœur de valoriser la paysannerie locale. Nous participons également au Projet Agricole Alimentaire et Territorial (PAAT) mené à l'échelle du Pays de Béarn et envisageons de développer des activités de maraichage dans la ceinture d'Oloron Sainte-Marie. Réfléchir sur la production et la distribution alimentaire, la nutrition et la santé, le gaspillage alimentaire ou encore l'évolution des pratiques agricoles est donc une belle opportunité pour nous tous.

### Sensibiliser les populations aux enjeux de la transition agricole et alimentaire

Parce que le consommateur est aussi acteur, la sensibilisation du grand public et des scolaires est une des clés pour favoriser une alimentation locale de qualité qui sécurise les revenus des agriculteurs. Nous organiserons donc des animations, des événements, des visites de site pour vous sensibiliser à une alimentation durable et valoriser les produits locaux. Des actions de sensibilisations au gaspillage alimentaire seront également poursuivies dans les crèches et les restaurations collectives. Les producteurs seront accompagnés pour faire découvrir leur exploitation. L'office de tourisme sera toujours source d'informations supplémentaires et promoteur des circuits courts auprès des acteurs professionnels du tourisme.

**En tant qu'agriculteur et Maire de son village de Précilhon, Nicolas Loustau-Chartez est sensible à son environnement et à sa consommation d'énergie. Il a choisi l'énergie renouvelable, et incite chacun à venir visiter son exploitation et à profiter de son expérience...**

« Nous élevons des brebis laitières et fabriquons du fromage. J'avais besoin d'une part de chaleur pour le séchoir et d'autre part d'un espace de stockage des effluents, c'est pourquoi j'ai décidé de monter une unité de méthanisation. Le principe est simple : tous les effluents organiques liquides et solides sont mis dans des fosses hermétiques sans oxygène. Là, ils fermentent. La dégradation de la matière organique par des bactéries développe un gaz, le CH<sub>4</sub>. Ce dernier est aspiré, puis soit directement réinjecté dans le réseau, soit il vient alimenter un moteur à gaz qui va créer de l'électricité. Nous sommes équipés de ce système avec moteur qui alimente la dynamo qui fabrique l'électricité. En plus, le système de refroidissement de ce moteur produit beaucoup de chaleur. Nous récupérons ces Kilowatt pour sécher du foin, pour la fromagerie, pour la maison...

Aujourd'hui, nous revendons l'électricité au réseau. Nous avons aussi du photovoltaïque et sommes donc pratiquement autonome, à l'équilibre entre notre production et notre consommation. Aujourd'hui, nous sommes sollicités pour faire visiter notre installation, pour faire découvrir la méthanisation à d'autres agriculteurs et aux habitants... »

## Témoignage



**Nicolas Loustau-Chartez,**  
agriculteur et  
Maire de Précilhon



## Témoignage

**Hervé Madéo**  
Président du Syndicat des Propriétaires Forestiers des Pyrénées-Atlantiques

**À l'exception des communes de montagne, les forêts de notre territoire sont majoritairement privées. Le conseil d'experts (prévu au niveau du PCAET) est nécessaire pour permettre à chacun des acteurs, d'échanger, de trouver des solutions pérennes, d'améliorer la gestion des parcelles, d'induire une nouvelle économie et d'atteindre les objectifs du Plan Climat.**

« Nous devons recréer un cercle vertueux pour préserver nos forêts, faire en sorte qu'elles résistent au changement climatique, au stress hydrique... La forêt est essentielle : elle séquestre le gaz carbonique, émet de l'oxygène, filtre l'eau, abrite une biodiversité

riche et contribue à la beauté du paysage. Nous avons donc tout intérêt à la laisser croître : les jeunes forêts grandissent vite et stockent le carbone en grandes quantités, les vieilles forêts séquestrent le carbone dans leur sol et sont le lieu privilégié de la variété du monde vivant...

Nous lui devons beaucoup, aussi il faut changer nos habitudes, entretenir nos forêts, replanter des arbres d'âges différents, mixer les essences, valoriser les forêts anciennes et les filières bois, même si ceux qui en tireront les bénéfices de ces efforts seront nos petits enfants ? »

# Économie et tertiaire

Le Haut-Béarn dispose d'une économie solide avec une industrie très présente. Avec ce plan d'actions, nous souhaitons démontrer qu'économie et écologie peuvent aller de pair. Faisons donc de la transition écologique un atout pour le développement économique durable !

## En chiffres

21%

L'industrie représente 21% des consommations énergétiques du territoire, le tertiaire lui représente 11%

50%

L'électricité est la forme d'énergie la plus utilisée (environ 50%)

Le secteur de l'industrie est profondément ancré sur notre territoire. Il concerne un emploi sur quatre et est le troisième poste le plus énergivore. L'électricité, qui sert à faire tourner les moteurs des usines, est la plus répandue ; derrière elle, les combustibles issus des produits pétroliers.

Notre territoire a de nombreux atouts : tourisme et filières d'excellence. La filière aéronautique, spatiale et transformation des métaux est la plus importante mais le secteur de la production hydroélectrique de l'agroalimentaire font également partie de nos atouts économiques.

Le secteur tertiaire recouvre un large panel d'activités de services : les commerces, la santé et le scolaire sont les branches les plus présentes.

Elles consomment majoritairement de l'électricité et du gaz. C'est le quatrième poste de consommation énergétique du territoire.

La présence de filières d'énergies renouvelables sur le territoire avec des acteurs économiques impliqués et un potentiel avéré au niveau des ressources naturelles font qu'il convient de valoriser et soutenir ces filières pour atteindre les objectifs TEPOS du territoire. Les acteurs économiques ont certes un rôle à jouer pour faire baisser les consommations énergétiques mais sont aussi des personnes ressources pour mener des actions concrètes en faveur de la transition écologique. Elles ont également la capacité d'expérimenter, et de communiquer sur ce qu'elles font et ainsi servir d'exemple aux autres entreprises.



### Le saviez-vous ?

La branche d'activité la plus consommatrice dans le secteur tertiaire est le commerce (petites et grandes surfaces comprises). Presque la moitié des consommations énergétiques du secteur sont liées au chauffage, suivies par les usages spécifiques (éclairage, ventilation, informatique...)

# Notre territoire se mobilise :

## Rendre le patrimoine des collectivités plus performant

La meilleure énergie est celle que nous ne consommons pas ! Notre rôle de chef de file implique un devoir d'exemplarité. Nous allons donc poursuivre et amplifier nos actions pour améliorer la sobriété et l'efficacité du patrimoine de nos collectivités (bâtiment, éclairage public) tout en incitant d'autres acteurs à s'engager dans la même direction. La rénovation énergétique réalisée à la piscine intercommunale d'Oloron est un bon exemple. Ces travaux ont permis de diminuer la facture énergétique de plus de 80 000 € en 2 ans et d'économiser 268 tonnes de CO<sub>2</sub> sur cette période, soit 73 000 km en voiture par mois ! Localement, certains acteurs se mobilisent déjà ! La SEMO Groupe Ogeu, a rénové une partie de son éclairage et mis en place des dispositifs de récupération de chaleur. L'hypermarché Leclerc a réalisé des travaux d'amélioration et d'efficacité énergétique. Des exemples à suivre...

## Accompagner l'offre touristique

Une particularité du territoire du Haut-Béarn est la prépondérance du secteur du tourisme dans l'économie locale, c'est pourquoi il faut, d'une part, soutenir une démarche de tourisme durable en développant par exemple une offre d'hébergement attractive, identitaire et respectueuse des ressources locales, et d'autre part travailler à adapter l'offre touristique aux évolutions climatiques. L' Espace du Somport, est en train d'être modernisé pour maintenir une activité économique malgré les irrégularités d'enneigement. Il offrira plus de services aux visiteurs et proposera des activités quatre saisons.

## Accompagner les filières d'énergies renouvelables du territoire

Hydroélectricité, bois énergie, méthanisation, photovoltaïque, notre territoire dispose d'un fort potentiel qu'il est primordial d'exploiter en organisant ce mix énergétique. Développer les énergies renouvelables représente une opportunité pour produire de l'énergie verte locale tout en créant de nouveaux emplois. Ainsi, nous envisageons que les toitures des collectivités s'équipent peu à peu d'installations solaires, d'étudier les opportunités de micro-centrales hydroélectriques, d'accompagner les acteurs et les porteurs de projets en lien avec les énergies renouvelables.....

**Savez-vous que la CCHB met à votre disposition un « cadastre solaire », pour connaître en quelques clics, le potentiel énergétique solaire de votre toiture ?**

[www.hautbearn.fr/vivre-habiter/energie-climat/cadastre-solaire](http://www.hautbearn.fr/vivre-habiter/energie-climat/cadastre-solaire)

## Impulser une dynamique auprès des acteurs économiques

Les entreprises vitrines du territoire se sont mobilisées tout au long de la co-construction de ce Plan Climat. Leurs référents ont manifesté le souhait d'être accompagnés dans leur transition écologique. Nous allons donc continuer à travailler ensemble pour optimiser les ressources sur le territoire et favoriser l'approvisionnement local. Ainsi, l'énergie d'un bâtiment industriel pourra provenir de la chaleur produite par son voisin. L'opportunité d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale va être étudiée pour développer des synergies entre les entreprises : faire d'un déchet une ressource, mutualiser les moyens, les services et partager les infrastructures.

**En tant que conseiller en énergie de la Mairie d'Arrette, et spécialiste des solutions électriques et énergétiques, il intègre les enjeux électriques, énergétiques, économiques et techniques pour apporter une réponse spécifique, sur-mesure, aux besoins des entreprises et des collectivités.**

« La Mairie d'Arrette est très engagée depuis plusieurs années dans sa volonté de faire des économies d'énergie. J'interviens sur le suivi énergétique, vérifie leur consommation sur chacun des sites, les conseille sur les types de domotiques à installer pour réduire leur consommation, pour gagner en confort tout en maîtrisant l'énergie. Ainsi plusieurs interventions ont eu lieu sur les bâtiments les plus énergivores comme la mairie, la Maison du Barétous ou l'église. Ils ont été automatisés dans leur fonctionnement pour limiter le temps de consommation d'énergie au temps d'usage du bâtiment, permettant une réduction de consommation. L'ensemble de l'éclairage public a gagné en efficacité et en temps de fonctionnement, et les coûts de consommation facturés de la collectivité ont pu être fortement diminués... »



**Témoignage**

**Frédéric Loustalet,  
Bureau d'Etudes  
électricien  
(CPE.FL) et  
conseiller en  
Energie auprès de  
la Mairie d'Arrette**



**Témoignage**

**Léo de Verduzan, Responsable  
Stratégie Industrielle  
Xavier Blauwart, Responsable  
maintenance, moyens généraux  
Safran Landing Systems**



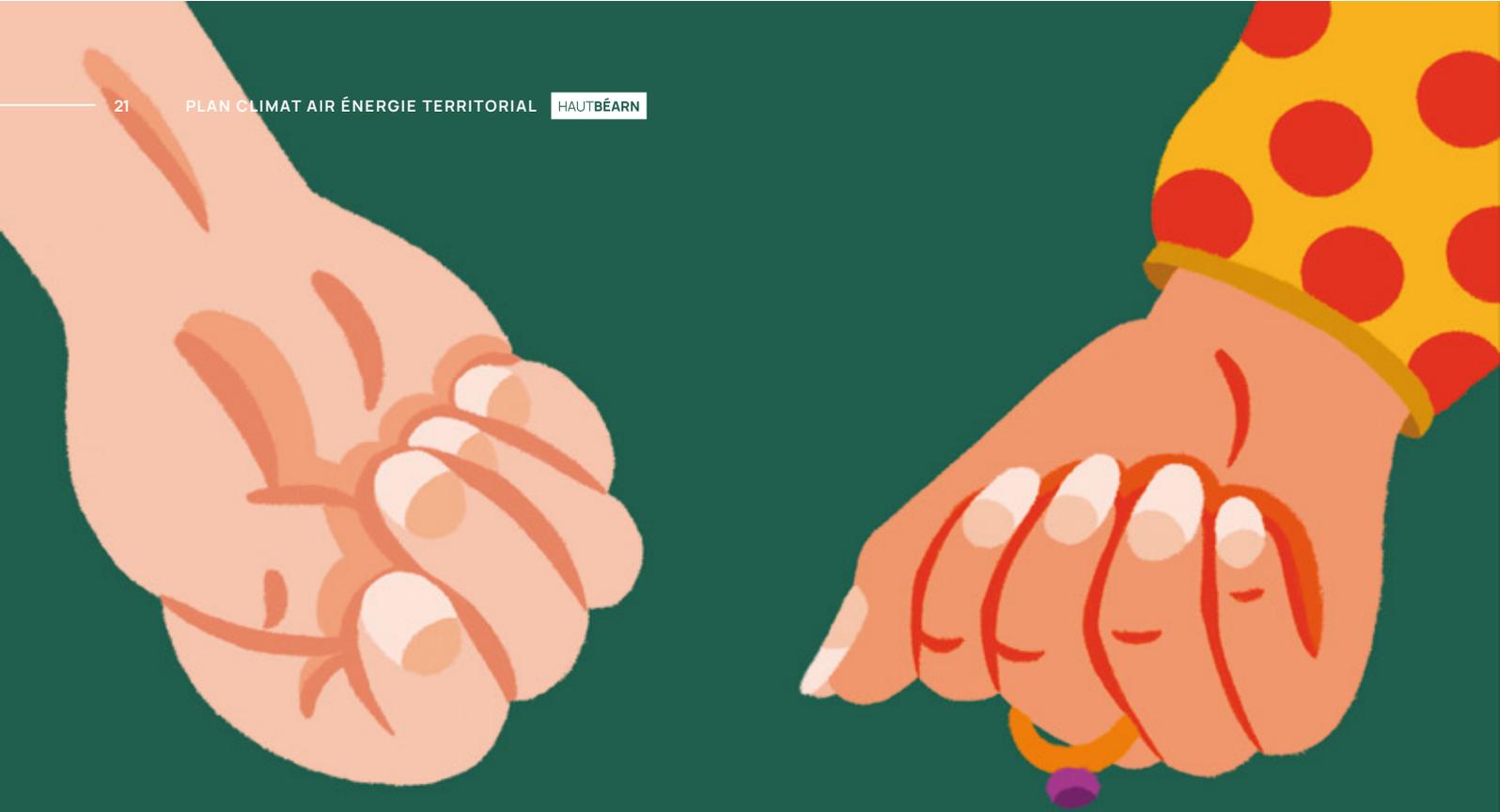
**Implanté depuis plus de 80 ans sur le territoire, le Groupe Safran a eu très tôt conscience de la nécessité d'agir pour l'environnement. Lorsqu'il a été sollicité pour participer au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), c'est donc tout naturellement qu'il s'est engagé aux côtés de la Communauté des Communes du Haut-Béarn (CCHB).**

« Depuis 2019 une démarche visant à réduire l'empreinte carbone a été lancée sur le site de Bidos. Plus concrètement il s'agit, en lien avec les engagements des entreprises CAC40 dans le Plan Climat national, de réduire de 2 000 tonnes notre empreinte d'ici 2025. Nos principaux engagements portent sur les bioénergies (gaz, électricité). Nous avons ainsi équipé en LED tous nos éclairages, nous sommes intervenus sur la régulation des systèmes de chauffage et de ventilation de nos ateliers, sur l'isolation de certains bâtiments, sur l'amélioration de l'arrêt de nos équipements le soir et le week-end. D'autres solutions sont actuellement à l'étude : des ombrières photovoltaïques pour équiper nos parkings, l'installation de chaudières biomasses, la récupération de chaleurs avec le remplacement de groupe froid ou encore, le raccordement au réseau de chaleur du territoire. Cette démarche pour limiter notre empreinte carbone est complémentaire à notre politique de gestion et revalorisation des déchets déjà en place : 80% de nos déchets sont revalorisés et 100% des eaux industrielles sont traitées et réutilisées

dans nos ateliers. Nous avons également à cœur de sensibiliser notre personnel aux enjeux environnementaux et des actions de sensibilisation sont ainsi régulièrement effectuées afin de faire la promotion des transports alternatifs : covoiturage, vélo et même train puisque, lors de la rénovation de la voie ferrée, nous avons pu bénéficier d'un arrêt à la porte de l'usine !

Nous espérons aussi équiper très prochainement nos parkings de bornes afin que des véhicules électriques puissent y être raccordés. Outre ces démarches propres au site, nous participons aux ateliers de co-construction du PCAET, en partenariat avec la CCHB. En tant qu'acteur historique, il nous a semblé normal de contribuer, aux côtés d'autres donneurs d'ordre du Haut-Béarn, à la rédaction de la feuille de route pour la transition écologique du secteur de l'industrie et du tertiaire. Nous avons ainsi travaillé avec des représentants des citoyens, des élus, des experts et avons identifié, - pour différentes thématiques comme le transport, les bâtiments, les énergies renouvelables, des propositions et axes de progrès pour lutter contre le changement climatique.

Aujourd'hui, nous souhaitons poursuivre ce travail en réseau en étant partie prenante de l'étude d'opportunité d'une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) au niveau du Haut-Béarn. »



Et maintenant,  
à vous  
de jouer !



## Ma to do list éco-gestes



Je couvre les casseroles pendant la cuisson pour économiser entre 20 et 30% d'énergie.



Je nettoie les filtres de mes appareils ménagers (machine à laver...), et dégivre régulièrement mon congélateur et mon réfrigérateur et je dépoussière la grille arrière.



J'optimise mon chauffage en réglant des températures différentes de jour et de nuit. Je profite du soleil de la journée et ferme les volets le soir pour garder la chaleur.



Je prends des douches plutôt que des bains, j'installe un pommeau de douche économique et je fais régler mon chauffe eau entre 55 et 60°C pour éviter bactéries et dépôt de calcaire.



Je ne laisse aucun appareil en veille après usage (ordinateur, décodeur, TV, machine à laver, sèche-linge, etc.), car ils continuent de consommer du courant.



J'utilise le lave-vaisselle en le remplissant totalement, et utilise la programmation « éco ». Si je fais la vaisselle à la main, j'évite de faire couler l'eau et préfère remplir partiellement l'évier pour économiser jusqu'à 80% d'eau potable.



Je préfère les lampes basse consommation ou les LED qui éclairent mieux en consommant moins.



Je dégage les bouches d'aération. Elles évacuent l'humidité et évitent la formation de moisissures.



Je récupère l'eau de pluie et l'eau de lavage des fruits et légumes pour arroser mes plantes ou laver ma voiture.



Je débranche systématiquement les chargeurs de téléphones portables et de consoles de jeu dès que l'appareil a terminé sa charge car les transformateurs continuent de fonctionner même sans l'appareil.

# Plan Climat

HAUTBÉARN

Communauté de Communes du Haut-Béarn  
Service Environnement  
05 59 36 15 20  
planclimat@hautbearn.fr



HAUTBÉARN<sup>x</sup>  
communauté de communes

100% TERRITOIRES  
À ÉNERGIE POSITIVE



hautbearn.fr